

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 04-42/2025**

Objet : VRA-Rapport d'activité général et de développement durable 2024- Prise d'acte

En annexe : le rapport

L'an deux mil vingt-cinq le 1^{er} octobre à 18 heures, le conseil municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – COMBRISSEON Jean-Luc –MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas–GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – SALATA Philippe- BABILLON Agnès - LABLANQUI Jean-Marie- GIROT Dominique- BARRE Damien

Absents : PHILIBERT Carine, JUVENON Marie-Hélène, VEY-FARCE Cathy, ROBIN Christelle

Jean-Marie WOZNIAK a été élu secrétaire de séance.

Selon l'article L.5211-39 du CGCT, le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Par ailleurs, selon l'article L.2311-1-1 du Code général des collectivités territoriales, les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants doivent présenter, préalablement au débat sur le projet de budget, un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable. Ce rapport fait état d'un bilan des politiques publiques et du fonctionnement des services de Valence Romans Agglo en matière de développement durable.

Pour l'année 2024, ces 2 rapports ont été réunis en un seul document. Ce document qui figure en annexe doit être communiqué par le Maire au conseil municipal en séance publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

PREND ACTE de la présentation du Rapport d'activité général et de Développement durable 2024 de Valence Romans Agglo.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 3 octobre 2025

Le Maire

Fabrice LARUE

Le Maire

Fabrice LARUE



Le secrétaire de séance

Jean-Marie WOZNIAK